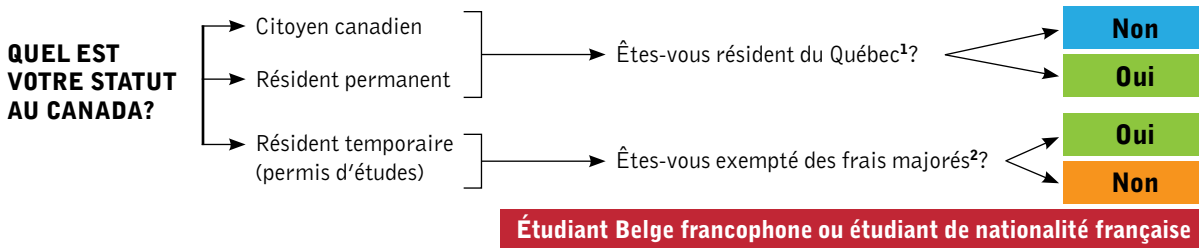


BUDGET ET AIDE FINANCIÈRE

BUDGET ANNUEL APPROXIMATIF 2020 (HIVER, ÉTÉ)

Le tableau suivant présente une estimation des coûts annuels à prévoir pour étudier à Montréal. Tous les montants indiqués sont en dollars canadiens. Ils sont donnés à titre indicatif et peuvent être modifiés sans préavis. Les droits de scolarité et frais afférents sont réévalués à la hausse chaque année.



DROITS DE SCOLARITÉ ET FRAIS AFFÉRENTS ANNUELS (ces montants sont réévalués à la hausse chaque année)

1 ^{er} cycle Année préparatoire (30 cr.) Baccalauréat (120 cr.)	2 ^e cycle		3 ^e cycle				
	Maîtrise professionnelle (45 cr.) DESS (30 cr.)	Maîtrise recherche ³	Doctorat ³				
Pour 2 sessions de 15 crédits	Pour 2 sessions de 12 crédits	Année 1	Année 2	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4 +
8 700 \$	7 100 \$	9 700 \$	5 400 \$	3 600 \$	3 600 \$	3 500 \$	3 300 \$
3 300 \$	2 800 \$	3 600 \$	3 400 \$	3 600 \$	3 600 \$	3 500 \$	3 300 \$
22 500 \$	18 200 \$	20 400 \$	9 000 \$	3 600 \$ ⁴	3 600 \$ ⁴	3 500 \$ ⁴	3 300 \$
8 700 \$	2 800 \$	3 600 \$	3 400 \$	3 600 \$	3 600 \$	3 500 \$	3 300 \$

ASSURANCES SANTÉ (montants réévalués chaque année)

	1 ^{er} cycle	2 ^e + 3 ^e cycles
Assurance maladie obligatoire des étudiants internationaux ⁵	900 \$	900 \$
Assurance dentaire (ASEQ) ⁶	183 \$	162 \$
Assurance santé/vision/voyage (ASEQ) ⁶	119 \$	215 \$
Mon sous-total		_____ \$

FRAIS D'ARRIVÉE ET D'INSTALLATION (1^{re} année)

Immigration (résidents temporaires)	500 \$
Arrivée de l'étranger (hôtel, repas, etc.)	600 \$
Vêtements d'hiver	800 \$
Meubles (si logement non meublé)	1 200 \$
Mon sous-total	_____ \$

LOGEMENT

En résidence universitaire ⁷⁻⁸	4 750 \$
En colocation ⁷	6 600 \$
En appartement seul ⁷	9 000 \$

DÉPENSES PERSONNELLES

Nourriture et hygiène	5 000 \$
Transport (voir <i>stm.info</i>)	Étudiants 625 \$
Livres et fournitures	1 000 \$
Loisirs, habillement et imprévus	2 000 \$
Télécommunications	Téléphone fixe 240 \$
	Téléphone cellulaire 600 \$
	Internet haute vitesse 600 \$
Mon sous-total	_____ \$

Les étudiants internationaux doivent s'assurer, avant de quitter leur pays, de disposer de ressources financières suffisantes pour leurs études. Les bourses du gouvernement du Québec, du gouvernement du Canada et de la plupart des organismes internationaux sont gérées directement par les autorités des pays des bénéficiaires. Nous vous invitons donc à vous adresser aux autorités compétentes dans votre pays, qui sont les seules habilitées à recevoir et à transmettre les candidatures de bourses.

¹ Pour déterminer si vous êtes considéré comme un résident du Québec par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, consultez education.gouv.qc.ca.

² Pour plus de détails : polymtl.ca/registrariat/exemption-financiere.

³ Les étudiants à la maîtrise recherche et au doctorat peuvent solliciter une aide financière auprès du professeur qui agit à titre de directeur de recherche : polymtl.ca/futur/es/financement/montant.php.

⁴ Les montants indiqués tiennent compte de la bourse d'exemption des frais majorés de 4 910 \$ par trimestre que Polytechnique octroie automatiquement à tous les étudiants au doctorat aussi longtemps qu'ils sont à jour dans leur paiement et qu'ils respectent les conditions d'obtention de la bourse.

⁵ Tous les résidents temporaires sont automatiquement inscrits à cette assurance obligatoire.

Pour tous les détails, consultez le polymtl.ca/etudiants-internationaux/preparatifs-de-sejour.

⁶ Informations complètes sur santeetudiante.com.

⁷ Ces montants comprennent les meubles, les charges (eau, électricité, chauffage), le téléphone fixe et l'accès à Internet haute vitesse. Vous êtes responsable de trouver votre logement. Pour savoir quand et comment chercher, visitez le polymtl.ca/etudiants-internationaux/logement.

⁸ Les résidences sont gérées par l'Université de Montréal. Les places sont très limitées et mieux vaut réserver tôt (dès le 1^{er} mars) : residences-etu.ca.